

New Deal Mobile : le pari réussi d'une couverture mobile très haut débit généralisée et de qualité

Paris, le 14 janvier 2025

7 ans après la signature d'un accord inédit entre le Gouvernement, l'Arcep et les quatre principaux opérateurs de téléphonie mobile, le New Deal Mobile apparaît comme un succès collectif grâce au partenariat étroit entre les opérateurs, les services de l'État et les collectivités territoriales.

Depuis son lancement en 2018, ce programme de déploiement remplit son objectif de généralisation de la 4G et d'effacement des zones blanches de la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire. L'expérience démontre que le succès du New Deal Mobile doit beaucoup à la bonne coopération entre les parties prenantes et notamment avec les élus.

La FFTélécoms est partenaire des pouvoirs publics dans la mise en œuvre du New Deal Mobile. À ce titre, elle a organisé plus de 180 inaugurations de sites mobiles 4G depuis 2018 qui illustrent la réalité des déploiements en valorisant plus particulièrement le dispositif de couverture ciblée.

Par ce dispositif inédit et ambitieux, les opérateurs mobiles Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR se sont engagés, chacun, à assurer la couverture de 5 000 zones, identifiées par les collectivités territoriales et les services de l'État. L'Arcep suit chaque trimestre l'avancée du New Deal mobile sur son site internet. Ainsi, au 30 septembre 2024, 3 231 nouveaux sites 4G multi-opérateurs issus du dispositif de couverture ciblée étaient construits et mis en service par les opérateurs.

En complément de ce dispositif, le New Deal mobile comprend d'autres obligations des opérateurs en matière de déploiement des réseaux mobiles, avec des échéances qui s'échelonnent jusqu'en 2031. Ils concernent notamment la généralisation de la 4G sur les réseaux mobiles des opérateurs qui atteint 99,8 % des sites existants, l'extension de la couverture de population en bonne couverture, la couverture des axes de transport prioritaires qui atteint 99,4 % et le déploiement de 1 000 sites au titre de la 4G fixe dont 729 sites étaient en service au 30 septembre 2024.

Marc FERRACCI : « Lancé il y a 7 ans, le New Deal Mobile est une formidable réussite : les Français bénéficient désormais d'une des meilleures couvertures 4G d'Europe ! Ce résultat est un succès collectif entre les collectivités, les opérateurs et l'État. Ces infrastructures de qualité nous permettent d'aborder avec détermination l'année 2025 et la réindustrialisation de nos territoires. »

Laure de LA RAUDIÈRE : « Ce changement de paradigme dans l'attribution des fréquences, sous l'impulsion politique des élus, a été l'engagement de tous : gouvernement et Arcep pour la conception, opérateurs bien sûr pour le travail collectif et constructif réalisé, collectivités et l'État dans le choix des zones à couvrir du dispositif de couverture ciblée, Arcep pour le contrôle des obligations. Cette innovation en matière de politique publique a permis de répondre plus précisément aux attentes de la population. »

Laurent HALIMI : « *La Fédération Française des Télécoms et l'ensemble des opérateurs sont totalement mobilisés depuis plus de 7 ans dans le déploiement du programme du New Deal Mobile. Plus de 3 200 nouveaux sites 4G multi-opérateurs, identifiés par les élus au sein des équipes projets, ont été construits et mis en service par les quatre opérateurs. Ces déploiements ont changé la vie des Français concernés. Nous assumons pleinement notre rôle dans l'aménagement numérique de tous les territoires.* »

Contacts presse :

Cabinet de Marc Ferracci : presse@cabinets.industrie.gouv.fr - 01 53 18 46 19

Fédération Française des Télécoms : amaaloum@fftelecoms.org – 06 68 64 27 10.

ARCEP : Victor.schmitt@arcep.fr - 01 40 47 71 84